



Conseil d'intervention pour
l'accès des femmes au travail

Communiqué de presse
Pour parution immédiate

LA POPULATION QUÉBÉCOISE EST FAVORABLE AUX BANCS ASSIS-DEBOUT DANS LES COMMERCES

Montréal, le 13 février 2025 – Un sondage web mené par la firme Léger auprès de 1 011 Québécoises et Québécois du 6 au 8 décembre 2024 révèle que 86 % de la population estime que les caissières et caissiers devraient pouvoir choisir entre s'appuyer ou rester debout pendant leur travail. De plus, 83 % des répondants sont favorables à l'utilisation d'un banc assis-debout dans les commerces d'alimentation, et 80 % dans les commerces de détail. Ces résultats suggèrent un soutien significatif de la population québécoise à l'égard de l'adoption de bancs assis-debout pour le personnel des commerces.

Alors que 39% des Québécoises et Québécois considèrent que l'utilisation d'un banc de type assis-debout exercerait une influence positive sur leur perception de l'aspect professionnel de la personne à la caisse, 45% ont mentionné que cette utilisation n'aurait aucune influence, et seulement 14% y verraient une influence négative (3% n'ont pas répondu).

« Ces résultats contredisent l'argument de certains employeurs selon lequel l'utilisation d'un banc assis-debout nuirait à l'image professionnelle des caissières. Or, l'inconfort causé par la station debout prolongée peut affecter la qualité des interactions avec la clientèle. Cette mesure est donc tout à fait intéressante pour réduire ces effets négatifs tout en améliorant concrètement les conditions de travail de ces travailleuses, dont le rôle essentiel demeure trop souvent dévalorisé » affirme Béatrice Monfette du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT).

Des enjeux de santé bien documentés

De nombreuses études ont documenté les effets négatifs de la posture debout prolongée au travail, notamment sur le développement de troubles musculosquelettiques. L'utilisation des bancs assis-debout pourrait contribuer à en réduire les impacts sur la santé des caissières et caissiers.

« Dans la littérature scientifique, la posture debout immobile prolongée a été associée à des douleurs au dos et aux membres supérieurs, aux varices, à des problèmes de circulation, et à des difficultés lors de la grossesse », explique Karen Messing, professeure émérite d'ergonomie à l'UQÀM.

Dans plusieurs pays, dont la France, les sièges sont déjà couramment utilisés dans les commerces. Au Québec, une équipe de recherche dirigée par l'ergonome Nicole Vézina avait recommandé l'utilisation de bancs assis-debout dans les supermarchés dès 1997. Même si un règlement québécois en santé au travail exige déjà que « des chaises ou des bancs doivent être mis à la disposition des travailleuses et des travailleurs lorsque la nature de leur travail le permet », peu de personnel y a encore accès.

Cette enquête a été initiée par un comité de travail réunissant des spécialistes de divers horizons, incluant des chercheuses en ergonomie, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), le syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et Détail Québec. Maintenant que le comité a pris connaissance des résultats du sondage, les travaux se poursuivront pour explorer des actions concrètes visant à améliorer la santé des personnes qui travaillent aux caisses.

À propos du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail est un organisme féministe voué à la défense et à la promotion de services, de politiques et de mesures favorisant la réponse aux besoins spécifiques des femmes. Depuis sa création en 1982, le CIAFT a pour mission de défendre les droits des femmes au travail.

À propos de Détail Québec

Détail Québec est le comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail. Organisme à but non lucratif, il travaille avec toutes les entreprises du commerce de détail, et ce, partout au Québec. Ce qui lui tient à cœur, c'est l'optimisation des pratiques de gestion des ressources humaines en vue d'améliorer la rétention de la main-d'œuvre et de stimuler l'attractivité, la productivité et la compétitivité des entreprises. Il se démarque par ses webinaires et ateliers de formation, ses parcours virtuels de formation, ses programmes travail-études, ses événements, ses publications et études ainsi que ses outils de gestion des ressources humaines, tous uniques et exclusifs au commerce de détail. Il s'implique dans la mise en œuvre de solutions novatrices aux enjeux de gestion de main-d'œuvre, contribuant activement à faire rayonner les emplois et les perspectives de carrière dans le commerce de détail.

À propos des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)

Comptant plus de 55 000 membres, répartis entre 4 sections locales, les TUAC Québec constituent le plus important syndicat de l'alimentation et du commerce de tout le Québec. Notre organisation élargie compte plus de 255 000 membres au Canada et au-delà de 1,3 million en Amérique du Nord. Nos membres travaillent principalement dans tous les secteurs de l'industrie alimentaire et du commerce, occupant des emplois essentiels qui contribuent à nous nourrir et nous procurer les produits indispensables à notre bien-être. Plus de 65 % des syndiqués que nous représentons travaillent dans les épiceries et les commerces de détail. À titre de syndicat le plus influent et le plus progressiste au Canada, les TUAC Canada constituent l'organisation la plus novatrice au pays parmi celles qui veillent au progrès de la justice dans les lieux de travail et les collectivités. Pour en savoir plus long sur les TUAC Québec, rendez-vous au www.tuacquebec.ca.

–30–

Les résultats complets du sondage sont accessibles via le lien suivant : https://detailquebec.com/wp-content/uploads/2025/02/Rapport_CIAFT_Leger_bancs.pdf

Renseignements :

Béatrice Monfette
Responsable de projet, CIAFT
valo_projet@ciaft.qc.ca

Karen Messing
Professeure émérite d'ergonomie, UQÀM
messing.karen@uqam.ca

Roxane Larouche
Représentante nationale, TUAC Canada
roxane.larouche@tuac.ca
514 233-5540

Manuel Champagne
Directeur général, Détail Québec
manuel@detailquebec.com
514 393-0222 # 208